



Le 10 mai 2023

Réforme de la voie pro : chronique d'une démolition annoncée

Professeurs dans l'enseignement privé sous contrat : avez-vous quelque chose à gagner ?

« Les grandes lignes de cette réforme sont destinées à l'enseignement public. Madame la Ministre, avez-vous oublié qu'il existait des établissements privés sous contrat ? ». Le Spelc a interpellé la ministre le 26 avril dernier.

- PLP, vous êtes inquiet pour votre avenir ? Rapprochez-vous du Spelc qui se bat pour :
- sécuriser le statut des maîtres de l'enseignement privé sous contrat avec l'État :
 - o face à l'arrivée massive des apprentis dans les classes sous contrat ;
 - o en exigeant les mêmes moyens quel que soit le statut de l'élève (scolaire ou apprenti) ;
 - dénoncer le chômage des maîtres, dû aux fermetures de filières puisque la carte des formations s'adapte aux besoins des entreprises sur leurs bassins d'emplois, dans une gestion libérale du travail ;
 - reconnaître le véritable travail déjà réalisé par les enseignants dans les nouvelles missions du « pacte », plutôt que des propositions de nouvelles missions impossibles à mettre en œuvre.

Notre jeunesse de lycéens professionnels mérite-elle vraiment un diplôme au rabais avec un contenu appauvri ?

Le Spelc s'oppose à l'augmentation de la durée des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), réduisant encore le temps d'enseignement, avec des référentiels tronqués, des examens allégés...

Seul syndicat à avoir accepté l'audience ministérielle du 26 avril, nous avons pu constater la méconnaissance de l'enseignement privé par le ministère. Le Spelc réaffirme son soutien aux PLP et exige d'être reçu de nouveau par la ministre.

Soyez prêts à vous mobiliser aux côtés du Spelc, votre syndicat de terrain, pour l'avenir de l'enseignement professionnel privé sous contrat avec l'État !